

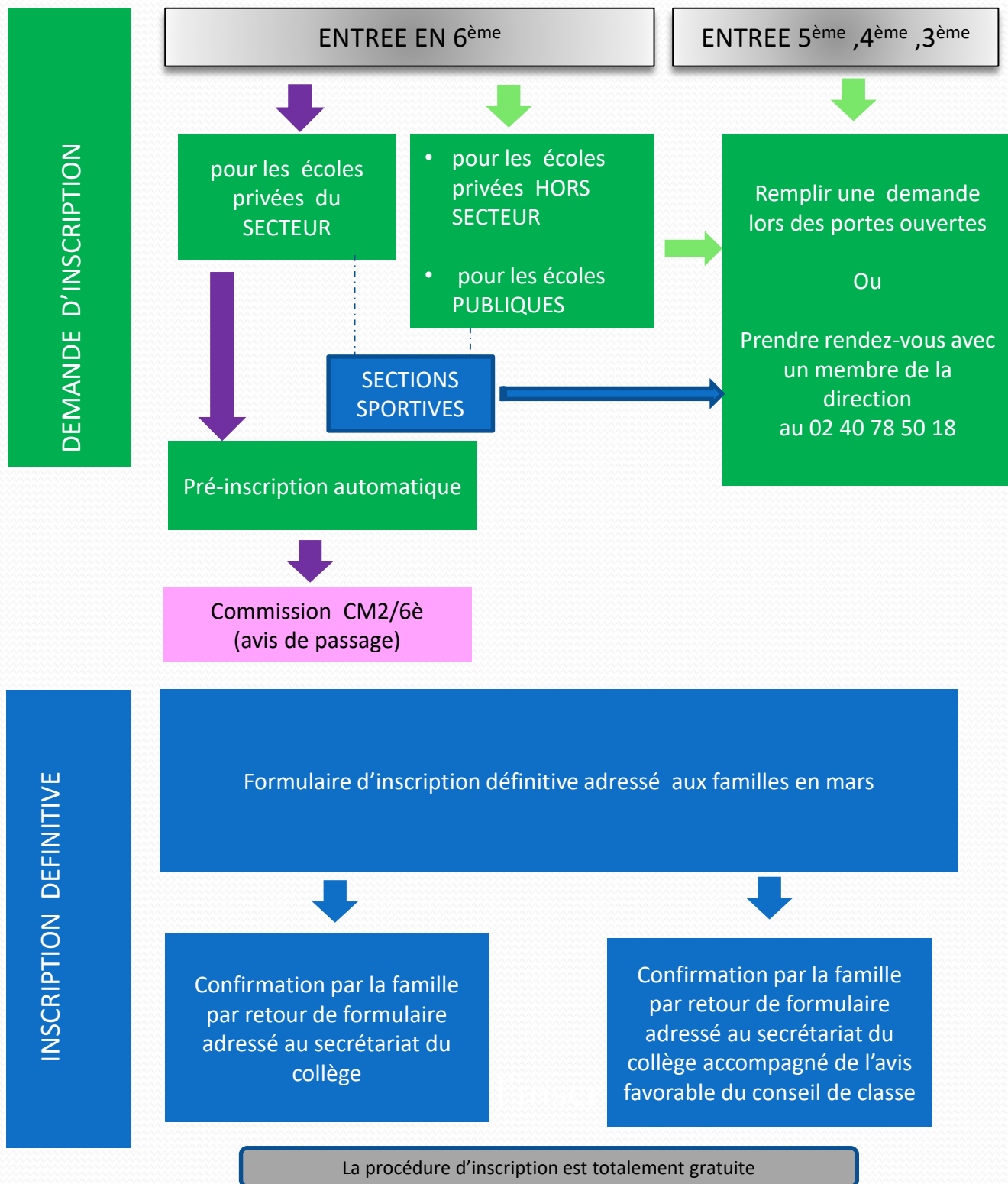
ANNÉE 2018 - 2019



L'ensemble de notre communauté éducative vous souhaite la bienvenue à Saint-Joseph de Machecoul, établissement implanté depuis plus de 340 ans au sein du Pays-de-Retz. Petit séminaire, puis école de garçons, collège, et désormais collège-lycée, l'établissement a pour projet de conjuguer travail et bien-être afin de favoriser la réussite de chacun. L'organisation de la scolarité et de la vie scolaire ainsi que les différents projets pédagogiques et éducatifs qui y sont menés dessinent un cadre collectif permettant l'épanouissement individuel des jeunes et des adultes qui vise la qualité plutôt que l'excellence. Mettant sur un même pied d'égalité réussite aux examens et accompagnement du jeune vers son orientation, notre projet est de prendre en compte toutes les dimensions de l'élève (scolaire, relationnelle, spirituelle) afin de le conduire vers l'autonomie et ses réussites futures.

Jimmy LEFEBVRE

MODALITES D'INSCRIPTION



INFORMATIONS PRATIQUES

Manuels scolaires

- A tous les niveaux, les manuels scolaires -hors cahiers de Travaux Pratiques- sont mis gratuitement à la disposition des élèves grâce au financement du Conseil Départemental.
- Les familles déposent à la comptabilité un chèque-caution d'un montant de 50 euros qui leur sera restitué en fin d'année scolaire sous réserve du retour effectif des livres et de leur état.

Horaires

	Matin	Après-midi
Lundi - mardi Jeudi - vendredi	de 8h05 à 12h05	de 13h45 à 16h45
mercredi	De 8h05 à 11h10 Pour les 6 ^è ,5 ^è ,4 ^è De 8h05 à 12h05 Pour les 3 ^è	

Le jour de la rentrée, les élèves ont connaissance de leur emploi du temps définitif.

TARIFS 2018

Frais de scolarité

355 €/an

Ce montant inclut les cotisations DDEC et UDOGEC

Paiement par chèque ou par prélèvement

Frais généraux

18,60 €

Photocopies, feuilles de contrôle...

18 €

Frais pédagogiques (sorties scolaires...)

Aides à la scolarité

(en fonction des ressources de la famille)

- Bourses nationales
- Fonds d'aide à la restauration
- Fonds social collégien

Demi-pension

5,25 €/repas

Carte self prépayée . Les repas sont décomptés à chaque passage de l'élève au self.

Rechargement des cartes après paiement effectué par la famille

ASSURANCES SCOLAIRES

Les élèves doivent être couverts au titre de la **Responsabilité Civile** par les soins de leurs parents.

L'établissement assure directement (sans frais supplémentaires) l'ensemble des élèves au titre de l'**Individuelle Accident**.

Un important réseau de transports dessert les établissements scolaires machecoulois. Le Conseil Général est maître d'œuvre en ce domaine.

En règle générale, en LOIRE-ATLANTIQUE, les fiches d'inscription sont à retirer auprès du syndicat ou de la mairie du domicile de la famille courant mai.

Il appartient donc à chaque famille de prendre contact avec l'un des syndicats suivants :

SYNDICAT DES TRANSPORTS DE MACHECOUL "Sud Loire Lac"

Responsable : Mme MICHON - Maison
de l'intercommunalité - Machecoul

Tél. 02 40 02 32 62

Fax 02 40 31 41 92

e-mail :

sits071.annemarie.michon@sits.cg44.fr

Loire-Atlantique :

Bouaye, Bouguenais, Bourgneuf, Brains,
Corcoué sur Logne, Fresnay en Retz, La
Chevrolière/Passay, La Limouzinière,
La Marne, La Montagne, Legé, Le
Pellerin, Machecoul, Paulx, Port Saint-
Père, Rouans, Saint-Aignan, Saint-
Colomban, Saint Cyr en Retz, Saint-
Etienne de MM, Saint-Jean de Boiseau,
Saint-Léger les Vignes, Saint-Lumine de
Coutais, Saint-Mars de Coutais, Saint-
Même, Saint-Philbert de Grand-Lieu,
Sainte-Pazanne, Touvois, Vue.

Vendée :

Bois de Cené (limite de Paulx et route
de Challans), Froidfond (limite de Saint-
Etienne de MM), La Garnache (limite de
Saint-Etienne de MM), Rocheservière,
Saint-Philbert de Bouaine.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

"Coeur Pays de Retz"

Responsable : Mme Pauline FOUCHER

Tél. 02 28 25 03 60

Fax 02 28 25 03 61

e-mail : lilascolaire.retzatlantique@sits.loire-atlantique.fr

Arthon, Chauvé, Cheix-en-Retz, Cheméré, Corsept, Frossay,
La Bernerie, La Plaine, Les Moutiers, Paimboeuf, Pornic,
Préfailles, Rouans, Saint-Brévin, Saint-Hilaire de Chaléons,
Saint-Michel Chef Chef, Saint-Père en Retz, Saint-Viaud,
Vue.

CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Responsable : Mme CORBINEAU

1 rue du Fief de l'Isle-44690 LA HAYE FOUASSIERE

Tél. 02 40 54 54 66

Transports.scolaires@clissonsevremaine.fr

<https://transports.clissonsevremaine.fr>

Aigrefeuille, Geneston, Le Bignon, La Planche, Maisdon sur
Sèvre, Montbert, Remouillé, Vieillevigne

Pour toutes les communes de VENDÉE, l'inscription se fait selon le procédé suivant : les familles reçoivent pour chaque enfant, par l'intermédiaire de leur établissement d'origine, un document à compléter et à renvoyer au Conseil Général de Vendée (service des transports) ou à la mairie de leur commune.

REGION DE CHALLANS

ST JEAN de MONTS

SOVETOUR

Tél. 02 51 58 28 51

Fax 02 51 59 67 67

La Barre de Monts, Notre-Dame de
Monts, Saint-Jean de Monts, Le Perrier,
Challans, La Garnache.

REGION DE BOUIN

Responsable : Mme ROBARD

4 place de l'Eglise Bouin

Tél. 02 51 68 74 36 - Fax 02 51 68 84 55

ou mairie Tél. 02 51 49 74 14

Beauvoir, Bouin, Chateauneuf, Sallertaine (les 4 Moulins),
Saint-Gervais, Bois de Cené.

Les enseignements en classe de 6ème

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES	Horaire/semaine
Français	4,5 h
Histoire-Géographie-Education Civique	3 h
LV1 anglais *	4 h
Mathématiques	4,5 h
Sciences et Technologie	4 h
Education Physique et Sportive	4 h
Arts plastiques/Education musicale	1 h + 1 h

* Il n'y a plus d'allemand LV1 car désormais tous les élèves ont une LV2 dès la 5è.

OPTIONS POSSIBLES		
Théâtre 2 h par semaine 29 places	SSL Foot De 15h30 à 17h40 Le mardi et jeudi 12 places	SSL Basket De 15h30 à 17h40 Le mardi et jeudi 12 places

Le collège,
ce sont aussi :

Des clubs

théâtre

élevage

Loisirs créatifs

Jeux
mathématiques

Développement
durable

Photographie
et histoire des
arts

Travail
personnel

Activités au
CDI

Des activités périscolaires

Association
sportive

Prévention et
Secours Civique
niv 1 (3èmes)

bibliothèque

Aumônerie

ludothèque